

Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés **Sous-rubrique:** Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 10.06.2021, Publication répétée: 09.06.2021, 11.06.2021

Date d'échéance prévue: 09.06.2024 Numéro de publication: SR01-0000004859

Entité de publication

Antoine Berthoud, Rue de la Corraterie 14, 1204 Genève

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus BBL immo SA avec Coelec SA

2. Publication

Organisation transférante:

BBL immo SA CHE-111.682.355 c/o: Coelec SA avenue Ernest-Pictet 5 1203 Genève

Organisation reprenante:

Coelec SA CHE-102.187.602 avenue Ernest-Pictet 5 1203 Genève

Publication de la fusion dans la FOSC: 08.06.2021

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus). Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

08.09.2021 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Coelec SA avenue Ernest-Pictet 5 1203 Genève